

Première pierre du chantier des Promenades

Entre colère et satisfaction



Première pierre du chantier des Promenades

Le maire de Condom a posé la première pierre du chantier des Promenades, ce mercredi 6 mars, à 11 h 30, face à la mairie.

Une centaine de citoyens condomois étaient venus défier ce symbole du démarrage des travaux. Le maire, en compagnie Madame la sous-préfète de Condom, a symboliquement posé la première pierre sous les sifflets des manifestants, le dialogue semblant impossible.

Au cours de son intervention dans la salle du conseil municipal, le maire a rappelé que ces projets font partie de son programme électoral, et que plusieurs réunions publiques avaient été organisées. Face aux nombreuses critiques et « entre tout raser et tout garder », une synthèse avait été trouvée.

L'ensemble des décisions concernant notamment les arbres a été validé par l'ONF et par les différents services de l'Etat, dont les Bâtiments de France.

Le coût de la réalisation de ce projet - 5 millions d'euros - sera étalé sur cinq années budgétaires. Après les aides de l'État, la Région, le Département et la CCT, il restera 800 000 euros pour la Ville, à la charge du contribuable condomois.

L'architecte des Bâtiments de France s'est félicité qu'un tel projet voit le jour à Condom pour rendre cette ville plus attractive, où les nouveaux habitants seront heureux de cette réalisation.

La sous-préfète a rappelé que la mairie avait été très encadrée par les services de l'Etat.

Les manifestants se sont symboliquement « plantés » sur la souche des arbres coupés et ont déployé des banderoles pour signifier leur mécontentement, leur colère en assurant qu'ils continueront leur combat juridique.

Marc Le Saux



La sous-préfète de Condom Isabelle Sendrane, le maire de Condom Gérard Dubrac, Clémentine Pérez-Sappia, responsable des BDF pour le Gers



Une centaine d'opposants se sont déplacés



manif.jpg



Dialogue impossible



Les manifestants "plantés"



Les autorités applaudissent la pose de la première pierre



Le chantier

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DES ALLÉES DE GAULLE

AUTORISATION DE TRAVAUX : PA 832 107 18 73661 DÉMARRAGE DES TRAVAUX : MARS 2019
MONTANT DES TRAVAUX : 4 913 114,03 € HT

MAÎTRISE D'ŒUVRE	MAÎTRISE D'ŒUVRE	ENTREPRISES
Commune de Cordogan SEMP de Cordogan-Caumont 41 Grande Rue - 32 100 Cordogan Tél : 05 62 52 24 98 Tél : 05 62 28 28 28	ACSI 76 rue Maréchal - 33 000 Bordeaux Tél : 06 41 36 60 38 ACSI BET 28 avenue de Verdun - 67 400 Villerot-Épagny Tél : 03 83 30 10 00 Compagnie des Ateliers 100 cours de la Somme - 33 800 Bordeaux Tél : 09 58 34 27 10	FRANET TP 187 avenue Clément Fauré - BP 500 - 33 902 Libourne cedex Tél : 05 57 86 10 90 SPIC Lot 02 - Vallées Lombrès / Vallées Angéles Voies Publiques de Gascogne 21 de Hérisse BP 12 - 32 100 Cordogan Tél : 05 63 69 32 15 S.G.R.P. Lot 01 - Vallées Lombrès / Vallées Angéles Groupement SGSP-TPG 21 Nauker - 32 700 Leizor Tél : 05 62 68 52 35 SPIC Lot 01 - Vallées Lombrès / Vallées Angéles SPIC City Networks Route d'Auch - 32 100 Cordogan Tél : 05 62 68 23 10 SO-TERRE Lot 02 - Vallées Lombrès / Vallées Angéles Groupement S'paysage - id verde 24 Mouton - 32 340 Saint-Loup Tél : 05 63 95 50 01

MONTANT DES TRAVAUX TRANCHE 1 : 1 146 976,73 € HT

FINANCEMENTS POUR LA TRANCHE 1 :

DETR	306 345 €	Region Occitanie	
FSL	306 345 €	Conseil départemental du Gers	150 000 €
		Communauté de communes de la Ténarrie	30 000 €

Photos Marc Le Saux